

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

1	Intitulé du module	Crédits libres	2023-2024
	<b>Code</b> T.TS.SO359.CL.F.23	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS	
	<b>Niveau</b> <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire
			<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres
2	<b>Organisation</b> <b>Crédits ECTS *</b> <b>3 ECTS</b> PT 2023, EE 2023 et TP 2023	<b>Langues(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français	
3	<b>Prérequis</b> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres <b>Autres prérequis</b>		
4	<b>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b> <b>Compétences</b> <b>Les huit compétences du référentiel PEC20 peuvent être mobilisées par des activités que les étudiant-e-s choisissent de suivre pour la validation du module.</b> <b>Objectifs :</b> - Valoriser la participation des étudiant-e-s à des activités ou des événements en cohérence avec leurs parcours de formation. - Valoriser les engagements associatifs ou institutionnel en lien avec le travail social et ses différents champs ou l'engagement étudiant. - Etoffer son parcours de formation avec des expériences extracurriculaires en fonction de ses besoins et intérêts en tant que futur-e professionnel-le du travail social. - Faire des découvertes dans la sphère du travail social mais hors des modules et contenus d'enseignement proposés dans le cursus ordinaire des études.		
5	<b>Contenu et formes d'enseignement *</b> Peuvent être validées dans le cadre du module, des activités de diverses natures : - Engagements associatifs (internes à la HES-SO ou externes), par exemple HETSLibre, Conseil participatif du domaine TS de la HES-SO, commission des études, conseil de Fondation de la HETS, comité d'organisation de la semaine de la durabilité, comité ou engagement en lien avec l'économie sociale et solidaire, etc. - Participation à des événements académiques (congrès, colloques, conférences, universités d'été etc.), par exemple Planète recherche, colloque de la SSTS, conférences d'un des 4 réseaux de compétences de la HETS. - Participation à des formations externes dont le lien avec le travail social et/ou son propre projet professionnel peut être démontré. Afin de valider le module, l'étudiant-e justifie d'un engagement en temps correspondant à environ 75 heures. Il-elle fournit une preuve de suivi (programme du colloque, attestation de cours suivi à l'extérieur de l'école, liste de membres d'un comité associatif, etc.). Un-e enseignant-e sera responsable du suivi et de la validation de l'activité réalisée. Un canevas d'intention spécifique permet de définir les contours de l'activité projetée : évaluation du nombre d'heures, planification, lien avec le référentiel de compétences, etc. L'activité sera ensuite réalisée et validée selon la modalité convenue avec l'enseignant-e responsable au plus tard au semestre de validation correspondant à la forme d'études.		

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

#### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

L'aménagement temporel du module Crédits libres est flexible. Les étudiant·e·s peuvent participer à des activités qu'ils ou elles souhaitent valider en tant que crédits libres dès le premier semestre de la formation.

Au plus tard :

- Les étudiant·e·s à **plein temps** doivent valider les 3 ECTS du module CL au plus tard au semestre 5, **soit le 2 décembre 2025**.
- Pour les étudiant·e·s **en emploi**, le module doit être validé au plus tard au semestre 7, **soit le 1er décembre 2026**.
- Pour les étudiant·e·s à **temps partiel**, le module doit être validé au plus tard au semestre 9, **soit le 7 décembre 2027**.

Le module fait l'objet d'une appréciation en termes d'acquis/non acquis.

#### Modalité de répétition :

En cas d'obtention de l'appréciation « non acquis », l'étudiant·e doit réaliser le module Crédits libres selon les indications de l'enseignant·e responsable du suivi au plus tard 3 semaines avant la fin du semestre suivant.

#### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation

#### Autres modalités de remédiation

#### 8 Remarques

Un double échec au module Crédits libres ne conduit pas à une exclusion de la filière. L'étudiant·e sera tenu·e de valider ce module dans le cadre de son délai maximal d'études.

#### 9 Bibliographie

#### 10 Enseignant·e·s

##### Responsable de module \*

MELLINA Joël

##### Descriptif validé le \*

15 juin 2023  
modifié le 17 décembre 2024

##### Descriptif validé par \*

CSUPOR Isabelle

1 **Intitulé du module** **Intervention et professionnalité** **2025-2026**

<b>Code</b> T.TS.SO359.Intv1.25	<b>Type de formation *</b>				<input type="checkbox"/> EMBA	<input type="checkbox"/> DAS	<input type="checkbox"/> CAS	<input type="checkbox"/> Autres
<input checked="" type="checkbox"/> Bachelor	<input type="checkbox"/> Master							
<b>Niveau</b>	<b>Caractéristique</b>	<b>Type de module</b>		<b>Organisation temporelle</b>				
<input checked="" type="checkbox"/> module de base	<input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<input checked="" type="checkbox"/> module principal	<input type="checkbox"/> module sur 1 semestre					
<input type="checkbox"/> module d'approfondissement		<input type="checkbox"/> module lié au module principal	<input type="checkbox"/> module sur 2 semestres					
<input type="checkbox"/> module avancé		<input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<input type="checkbox"/> semestre de printemps			<input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne		
<input type="checkbox"/> module spécialisé					<input type="checkbox"/> Autres			

2 **Organisation**

<b>Crédits ECTS *</b>	<b>Langue(s)</b>
3 ECTS	<input checked="" type="checkbox"/> français

Volées :

PT 2024, EE 2024, TP 2023

Semaine 34, mardi 19 août 2025

Semaine 37, lundi 08 septembre 2025

Semaine 2, jeudi 08 ou vendredi 09 janvier 2026

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

**Autres prérequis**

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage \***

Compétences

Toutes les compétences peuvent être mobilisées durant ce module, mais il se centre principalement sur deux d'entre elles :

2. **Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.**
5. **Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociale pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.**

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·e·s seront capable de/d' :

- découvrir et se situer dans l'environnement large (méso et macro) de l'intervention sociale ;
- identifier et contextualiser des institutions professionnelles, faitières, d'usagères et d'usagers des champs d'intervention sociale du Canton de Vaud, de Romandie et de Suisse ;
- découvrir, se représenter et comprendre de nouvelles formes d'intervention, de nouvelles problématiques professionnelles ou des dispositifs sociaux innovants ;
- questionner les pratiques professionnelles lors des conférences, débats et ateliers proposés, et les mettre en relation avec son propre parcours de formation et de professionnalisation ;
- poursuivre la documentation de son portfolio et présenter le bilan intermédiaire de celui-ci dans son groupe de référence.

**Contenu et formes d'enseignement \***

**Mardi 19 août 2025 matin (pour tous et toutes les étudiant·es sauf les EE24) :**

Préparation du DCPT2 (contrat pédagogique tripartite de la première période de formation pratique) à travers la participation à une série d'ateliers.

**Lundi 8 septembre 2025 (pour tous et toutes les étudiant·es sauf les OUT) :**

Journée d'étude sur la thématique de l'insertion socio-professionnelle.

Cette journée d'étude sera organisée conjointement avec le réseau MaTISS « Marché du travail, insertion et sécurité sociale » à destination des étudiant·es. La matinée sera consacrée à l'introduction du module Intv1 et à des conférences sur la thématique de l'insertion socio-professionnelle.

L'après-midi sera consacrée à des ateliers animés par des professionnels/-lles œuvrant dans le champ thématique à la journée.

**Jeudi 08 ou vendredi 09 janvier 2026 :**

Présentation individuelle du bilan intermédiaire dans les groupes de référence.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La participation au module Intv1 sera validée au moyen de deux modalités combinées :

- 1) A travers l'inscription et la participation obligatoire aux conférences et ateliers du **lundi 08 septembre 2025 (semaine 37)**;
- 2) Bilan intermédiaire du portfolio à présenter dans les groupes de référence le **jeudi 08 janvier ou le vendredi 09 janvier 2026 (semaine 2)**.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note « non acquis », les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) En cas de non-participation aux journées, rendre un travail écrit sur la base des documents disponibles pour une conférence ou un atelier au responsable du module à remettre **au plus tard le mardi 20 janvier 2026 (semaine 4)** ;
- b) En cas de non-présentation du bilan intermédiaire, représenter le bilan intermédiaire sous forme orale d'entente avec sa ou son référent·e. La présentation orale devra être effectuée **au plus tard le mardi 20 janvier 2026 (semaine 4)**. La date exacte devra être définie lors de la prise de contact avec sa ou son référent·e portfolio.

**7 Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Remarques**

Un double échec à ce module n'entraîne pas une exclusion de la filière. Celui-ci devra être répété dans le cadre du délai maximal d'études. Toute utilisation de l'intelligence artificielle générative, pour des raisons d'honnêteté intellectuelle, devra être mentionnée.

**9 Bibliographie**

Une bibliographie et une sitographie en lien avec les conférences et ateliers seront mises à disposition sur Moodle avant la semaine 37/2025.

**Nom de la ou du responsable de module \***

DESCLOUX Romain

**Descriptif validé le \***

12 août 2025

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle